

14-08-2014 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance spéciale tenue le 14 août 2014, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Les conseillers: Richard Fournier, Roland St-Pierre, Langis Joubert et Réjean Hudon.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Cahier de charge – Chemin de Saint-Rémi
4. Politique et procédures de gestion des plaintes
5. Soumission cheminée de la fournaise
6. Senteur d'égout – bâtiment d'accueil camping
7. Autorisation de signature - promesse de vente
8. Rencontre Bruno Caron
9. Questions de l'assemblée
10. Levée de la séance

191-14 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Réjean Hudon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

192-14 Cahier de charge – Chemin de Saint-Rémi

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas mandate Langis Joubert, conseiller comme représentant du conseil municipal et mandate Katie St-Pierre, directrice générale responsable du cahier de charge dans le dossier du Chemin de Saint-Rémi. Une rencontre de travail sera déterminée pour compléter la charte.

193-14 Soumission cheminée de la fournaise

Proposé par Richard Fournier, appuyé par Langis Joubert et résolu que suite à la soumission de Clérobéc au montant de 1 580.74\$ taxes comprises pour remettre une cheminée neuve sur la fournaise le conseil décide d'attendre l'an prochain et le montant sera inséré dans le budget 2015. Par contre, pour être conforme à l'assurance, la municipalité se doit d'installer un capuchon et un pare-étincelle, c'est donc monsieur Roland St-Pierre, conseiller qui est mandaté, pour la commande dudit matériels.

194-14 Senteur d'égout – bâtiment d'accueil camping

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Richard Fournier et résolu par le conseil municipal que Roland St-Pierre soit mandaté pour trouver la problématique et si nécessaire faire les travaux pour qu'il n'y ait plus de senteur d'égout dans la bâtisse du camping.

195-14 Autorisation de signature – promesse de vente

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal qu'une promesse de vente soit signée entre la municipalité et madame Ginette Bélanger. Le contrat indiquera qu'un acompte de 5000\$ est remis à Mme Bélanger et que la balance du montant, soit 11 000\$ lui sera remis lors des signatures du contrat de vente chez le notaire. Monsieur Roland St-Pierre, maire-suppléant et madame Katie St-Pierre sont autorisés à signer la promesse de vente.

196-14 Rencontre Bruno Caron

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Langis Joubert et résolu que le conseil accepte de rencontrer monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal le 25 août prochain à 19h30 afin de discuter de quelques dossiers et faire une récapitulation des règlements à modifier.

197-14 Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt heures quarante-cinq minutes (20h45).

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice générale

Je, Jean-Paul Bélanger, maire, atteste
que la signature du présent procès-verbal
équivaut à la signature par moi de toutes
les résolutions qu'il contient au sens de
l'article 142 (2) du Code municipal